

caDRE DE REPONSE TECHNIQUE

objet du marche :

Acquisition de 2 équipements de videomicroscopie pour le suvi en temps reel du developpement embryonnaire bovin in vitro

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

L*e présent cadre de réponse est destiné à l’analyse des offres. Il détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le soumissionnaire pour établir sa réponse technique****. Le soumissionnaire est tenu de respecter strictement le cadre ainsi constitué pour établir son offre technique****. Ces parties permettent d’évaluer l’offre du soumissionnaire selon les critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de la consultation.*

*Le soumissionnaire est invité à intégrer les compléments aux différentes rubriques du cadre de réponse qu’il juge utiles sous forme d’annexes.*

***Tous les chapitres et rubriques afférentes du présent document sont obligatoires.***

**CRITERE 1 – PERFORMANCE TECHNIQUE - 60%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie le matériel proposé et ses caractéristiques techniques

**- en remplissant le tableau ci-dessous** :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Information** |
| Type de culture embryonnaire\* | ( )individuelle  ( )semi-individuelle  ( )groupe |
| Nombre total maximum d’embryons mis en culture simultanément |  |
| Durée possible de prise de photos sans avoir à relancer l’appareil – en nombre de jours consécutifs | ( )8 jours ou plus  ( )7 jours  ( )moins de 7 jours |
| Possibilité de produire une atmosphère trigaz à : 5% CO2, 5% O2, 90% N2 | ( )Oui ( )Non  ( )Oui et autres réglages sont possibles |
| Mélangeur de gaz intégré à l’appareil | ( )Oui ( )Non\*\* |
| Type de microscopie (inversé, bright shield,…) |  |
| Grossissement de l’objectif (ex. : 10X, 20X…) |  |
| Couleur / longueur d’onde de la lumière |  |
| Nombre de plans focaux permis |  |
| Résolution de la caméra (px, bits) |  |
| Résolution spatiale (px x µm) |  |
| Information disponible permettant d’identifier chaque patient | Sur l’appareil :( )Oui ( )Non  Sur images stockées : ( )Oui ( )Non |
| Information disponible permettant d’identifier chaque patient | Sur l’appareil :( )Oui ( )Non  Sur images stockées : ( )Oui ( )Non |
| Présence de horodatage sur les vidéos stockées | ( )Oui ( )Non |
| Nécessité d’installer l’appareil sur un système anti-vibration ? | ( )Oui ( )Non ( )Si possible |

\*Définition : la culture individuelle d’embryons consiste à placer chaque embryon individuellement dans un micro-puits dont le milieu n’est pas partagé avec d’autres embryons ou puits. Seule l’huile peut éventuellement être commune

Culture semi-individuelle : chaque embryon est placé individuellement dans un micro-puits dont le milieu et l’huile sont partagés avec d’autres embryons ou puits.

\*\* Si le mélangeur de gaz n’est pas intégré : merci de nous indiquer le fournisseur d’un mélangeur de votre confiance ainsi qu’une description détaillée des éléments nécessaires à son fonctionnement

**-en fournissant toutes les documentations techniques (notice, catalogue, présentation technique…) en annexe**

**CRITERE 3 – QUALITE DES SERVICES DU SERVICE APRES-VENTE - 20%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

**-en remplissant le tableau ci-dessous :** (voir le cahier des charges – pages 3 et 4 – paragraphe 2.4 (2.4.1, 2.4.2).

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Information** |
| Coordonnées du SAV (téléphone, mail, adresse) | Téléphone :  Mail :  Adresse : |
| Jours et heures d’ouverture du SAV |  |
| Durée de la garantie (en années) |  |
| Conditions de la garantie – joindre tout document précisant son étendue |  |
| Etendue de la garantie – joindre tout document précisant son étendue |  |
| Maintenance annuelle possible\* – fournir tout document décrivant précisément l’étendue et le coût de la maintenance annuelle | ( )Oui ( )Non |
| Durée de la disponibilité des pièces détachées (en années) |  |

\* Une maintenance préventive annuelle est à prévoir sur les 4 premières années de vie de l’appareil

**-en fournissant toutes les documentations utiles en annexe**

Merci de fournir un document décrivant le contenu de la maintenance annuelle

**Informations complémentaires**

**Ce chapitre n’est pas obligatoire**. Le soumissionnaire peut l’utiliser pour porter à la connaissance d’INRAE toute information complémentaire utile, non évoquée dans les chapitres précédents.

**Annexes**

Par exemple :

* Les documentations techniques (notice, catalogue, présentation technique…)
* Les tarifs en vigueur des consommables
* Exemples de contrats de maintenance en annexe, checklist d’avant installation, liste des tarifs des pièces détachées hors contrats de maintenance, programme d’installation et de formation
* …